

**VOEUX HOPITAL
(8 janvier 2010)**

Au regard bilan 2009, projets 2010

constater que l'hôpital C.GUERIN est un hôpital :

- **qui a retrouvé la sérénité,**
- **qui a des projets,**
- **qui les réalise,**
- **qui prépare l'avenir**

mais je suis allé encore très récemment sur le site de l'ancien hôpital et j'ai revisité l'ancien service des urgences : je me dis et me redis qu'en 1995, la décision était la bonne et qu'il était grand temps !

Le Centre hospitalier C. Guérin s'attache à répondre aux besoins de santé des habitants du bassin de vie et du Nord Vienne, en veillant à mener, chaque fois que cela est nécessaire, les coopérations adaptées, notamment avec le CHU de Poitiers, le Centre Hospitalier Henri Laborit et le centre Hospitalier de Loudun.

Saluer la gouvernance de cet hôpital qui fait que la communauté médicale, les représentants du personnel et l'équipe de direction préparent ensemble, sous l'impulsion du Directeur, les différents projets qui sont ensuite soumis à l'arbitrage des instances.

Je retiendrai pour ma part, qu'après la construction du nouvel hôpital en 2010, le centre hospitalier Camille Guérin connaîtra une nouvelle impulsion et s'adaptera aux nouveaux enjeux à un rythme soutenu :

- **la construction d'un nouveau bâtiment de court séjour et soins de suite,**
- **les différents projets de restructuration de l'existant, dont la refonte du plateau technique avec l'installation d'un équipement IRM**
- **la reconstruction des EHPAD rendue nécessaire en raison de non conformités évidente et de l'obligation de répondre mieux aux besoins de nos personnes âgées.**

45 000€ de réserve parlementaire pour faciliter le financement de l'étude de restructuration de ce site.

Les premiers effets de cette dynamique sont parfaitement visibles sur le site de l'hôpital.

Tout cela n'est naturellement possible qu'à la condition que nos autorités sanitaires : ARH, DDASS et bientôt ARS ; valident et soutiennent les projets qui leurs sont soumis.

A ce propos, j'ai tout particulièrement apprécié que la demande d'autorisation d'un nouvel équipement IRM, reçoive une suite positive et que la voie soit ouverte pour demander un deuxième scanner dans le cadre d'une co-utilisation publique/privée avec les cabinets de radiologie libéraux de Châtelleraudais, au bénéfice des patients du Châtelleraudais.

Cette coopération publique/privée est essentielle pour le bassin de vie châtelleraudais et je connais l'énergie déployée par le Directeur de l'hôpital et son équipe pour faire aboutir ces projets.

2010 sera également l'année de mise en œuvre de la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire. Cette loi va à l'évidence, modifier le paysage sanitaire.

Je veux bien sûr saluer la nomination de M. BLANC, en qualité de Directeur Général préfigurateur de l'Agence Régionale de Santé. La tâche qui l'attend est considérable.

Pour ce qui est du bassin châtelleraudais, et j'aurai l'occasion de l'exposer à M. Blanc, je serai particulièrement attentif :

- au maintien d'une offre de proximité qui garantisse l'égalité d'accès de nos concitoyens à des soins de qualité,
- au développement de coopérations à égalité de droit et de devoir qui contribue réellement à une optimisation des moyens de santé disponibles à Châtellerault et sur le Nord Vienne.

Je serai donc attentif à l'avancement des projets inscrits au Projet Médical de Territoire de la Vienne et à leur évaluation.

Plusieurs projets en cours de lancement auront valeur de test sur la capacité de coopération des établissements de santé de ce territoire : la cancérologie, l'échange de données numérisées (PACS), l'organisation de la biologie, l'organisation d'une chirurgie et d'une cardiologie territoriale.

Je souhaite par ailleurs, mais je sais que le directeur partage cette ouverture, que l'on puisse appliquer intelligemment la nouvelle loi, notamment, le point concernant la gouvernance des établissements. Sans entrer dans le détail des nouvelles dispositions, il m'apparaît essentiel que le Directeur puisse, avec le soutien de la Présidente de la CME, et de l'ensemble des équipes médicales et non médicales, continuer à fédérer les projets de l'hôpital et de maintenir une gestion équilibrée et rigoureuse en associant tous les acteurs concernés.

En attendant les nouveaux décrets concernant la composition des futurs conseils de surveillance.

Je voudrais remercier très chaleureusement tous les membres de l'actuel Conseil d'Administration. Leur action et leur présence a été précieuse.

Pour conclure, je voudrais remercier chaque professionnel du centre hospitalier Camille Guérin. Le rôle de chacun est essentiel et la mobilisation en cours pour lutter contre le virus de la grippe A H1N1 en est un exemple qui mérite tout particulièrement d'être saluée.

Bonne année au Centre Camille Guérin !